



Liste des Délibérations prises lors de la Réunion Du Conseil Municipal du 16 décembre 2022.

Sous la Présidence de Monsieur Rachel PASCAL, Maire de Manoncourt-en-Vermois.

Étaient présents :

M. Rachel PASCAL, M. Roger CHOTTIN, Mme Christiane SCHUELLER, Mme Mélanie BERNARDIN, Mme Anne Salimata SPINATO, Mme Marie-Pierre VINET, Mme Roseline PIROTTE, M. Arnaud RENAULD.

Étaient absents excusés : M. Pascal PIERRARD, aucun pouvoir.

M. Pascal MARCHAL, pouvoir à M. Roger CHOTTIN.

M. Laurent MORETTI, pouvoir à Mme Christiane SCHUELLER.

Secrétaire de séance : Mme Marie-Pierre VINET.

Suite à la convocation adressée le mercredi 07 décembre 2022 avec l'ordre du jour affiché ce même jour en Mairie, les points suivants ont été délibérés :

- Election d'un secrétaire de séance.
- Approbation du compte-rendu de la réunion du 23 septembre 2022.
- Approbation de la nomenclature budgétaire et comptable M57 à compter du 01/01/2023.
- Régime Indemnitaire RIFSEEP.
- Adhésion à la convention RPE (Relais Petit Enfance).
- Instauration de la Redevance d'Occupation du Domaine Public par Orange de 2018 à 2022.
- Création d'une Commission Locale d'Evaluation des Charges Transférées (CLECT) entre la CCPSV et la Commune : désignation d'un représentant de la commune à cette commission.
- Demande de subventions pour travaux Rues des Fresques et du Général Leclerc (trottoirs + ralentisseurs).
- Renouvellement de la Convention assurance statutaire entre le CDG54 et la Commune pour 3 ans.

Le Maire,
Rachel PASCAL.

La secrétaire de séance,
Marie-Pierre VINET.

